**WG-2020-4**

Points 4 et 5 de l’ordre du jour de la plénière, bilan des progrès accomplis; et examen du projet de décision de la Conférence des Parties au titre du point 4

Point 4 et point 5 de l’ordre du jour.

**DECLARATION DU TOGO DE LORS DE LA PLENIERE DE LA JOURNEE DU 24 JUIN 2020 PORTANT SUR LE GBF**

Merci messieurs les co-présidents, merci au secrétariat pour les différents projets de décision.

Messieurs les co-présidents, chers collègues, le cadre mondiale pour la biodiversité post-2020 pause les bases fondamentales devant permettre aux Etats Parties de vivre en harmonie avec la nature d’ici les 08 années à venir. Nous voulons un cadre ambitieux qui est à la hauteur des défis de la perte croissante et inquiétante de la biodiversité. Les conséquences sont évidemment dramatiques pour les communautés dont les modes de vies sont étroitement liés à la biodiversité.

A cet effet, le Togo partage les préoccupations du Maroc et de la République démocratique du Congo concernant la lenteur des progrès et exhorte les Parties à plus de compromis dans les négociations. Messieurs les co-présidents, chers collègues à chaque fois que nous trainons sur l’adoption du cadre, c’est des opportunités manquées pour protéger la biodiversité et renforcer la résilience des communautés locales de plus en plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Par ailleurs, le Togo souhaite qu’il y ait des avancées sur la question d’information de séquençage numérique.

Merci monsieur le co-président.